

# **Compte-rendu conseil municipal du 25 JUILLET 2014**

Absente : Isabelle Delorme (pouvoir à Alain Limousin)

Mireille Lainez (pouvoir à Alain Limousin)

Secrétaires : Christine Magaud, Didier Pommier

Approbation du compte-rendu de la séance du 27/06/2014.

## **Ecole :**

Une demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles de Saint Marcellin en Forez pour un enfant de Luriecq scolarisé en classe spécialisée. Le cout de fonctionnement de l'école de Saint Marcellin étant nettement supérieur à celui de Luriecq des explications vont être demandées par courrier à la mairie de Saint Marcellin.

Une demande d'inscription d'un enfant de Luriecq à l'école de Périgneux a été reçue en mairie : le conseil est favorable mais ne participera pas aux frais de fonctionnement de l'école de Périgneux.

Rythmes scolaires : Confirmation de l'aide financière accordée par l'Etat de 90 euros par enfant.

## **Batiment Communal :**

Dans la nuit du 14 au 15 juillet un vol de matériel au local technique de la commune a été commis, le montant du préjudice s'élève à environ 25 000 euros. Des devis sont en cours de réalisation afin de renouveler ce matériel et monter le dossier de remboursement de l'assurance.

## **Equipement Rural d'Animation (E.R.A.) :**

Une réunion avec les entreprises retenues a eu lieu le 16 juillet, les ordres de service ont été signés, le début des travaux est prévu le premier septembre.

## **Mairie :**

Les bureaux et un support pour les feuilles du cadastre sont commandés la livraison est prévue semaine 31.

Concernant le matériel informatique des devis sont en cours de réalisation.

## **Bibliothèque :**

Le conseil renouvelle la convention entre la commune et la médiathèque du Conseil Général.

## **Personnel :**

Suite à l'appel à candidatures pour le remplacement d'Isabelle Brouillat, 25 candidats ont postulés sur ce poste, mais seulement cinq pouvaient prétendre à un contrat aidé. La commission a reçu 3 des postulants le 23 juillet. Le conseil donne pouvoir à la commission pour faire le choix définitif.

## **Syndicat des eaux :**

Les travaux de serrurerie préconisés par la MAGE sont en cours de réalisation.

Une réunion avec les employés communaux des trois communes a eu lieu le 16 juillet.

Leurs revendications seront étudiées en conseil syndical.

## **Voirie 2014 :**

Trois entreprises ont été contactées et ont proposé des devis :

- Eurovia pour un montant de 31 112 euros
- Eiffage pour un montant de 29751 euros
- Colas pour un montant de 24209 euros

Colas étant le moins disant, mais proposant un procédé nouveau sera rencontré le 29 juillet.

Le conseil donne pouvoir de décision au Maire.

Aménagement de l'entrée du parking de l'école et du carrefour de la Croix Neuve. Le bureau d'études SOTREC a proposé un devis d'étude de faisabilité pour un montant de :

- Croix Neuve : 1050 euros
- Parking école : 930 euros

Le conseil est favorable à l'étude des deux projets.

**SIEL :**

Suite à une demande de particuliers pour l'installation d'une lampe au bout de la rue des Prés Cachard le chiffrage de ces travaux a été demandé au SIEL et s'élève à 2192 euros. Le conseil n'est pas favorable à cette demande.

Eclairage terrain de foot : les travaux sont en cours.

**Bulletin municipal** : en cours de distribution

**PLU** : une réunion est à programmer courant septembre pour l'étude du PADD.

Le conseil approuve la convention de mise à disposition des données sous forme numérique du PLU.

**Vogue vide grenier :**

Les deux repas ont mobilisés de nombreuses personnes ainsi que toutes les associations de Luriecq.

De nombreux chars avaient été réalisés pour le défilé du dimanche, malheureusement perturbé pas la météo.

Un apéritif sera organisé par la municipalité afin de remercier les nombreux participants.

Le bilan est positif et encourageant pour la suite.

**Tennis :**

Douze inscriptions à ce jour

**Question diverses :**

DIA Ranchet/Labroye le conseil ne préempte pas

Le Conseil Général propose ses services pour remplacer l'ATESAT de la DDT moyennant 1 euro par habitant. Le conseil étudie la proposition.

Le concours de pétanque des élus aura lieu le 6 septembre à Boën sur Lignon

Lecture est faite de la lettre de remerciement des organisateurs du défi du Haut Forez.

Prochain conseil le 29 aout.